

fidinter

The logo for fidinter, featuring the word "fidinter" in a serif font with a thin orange horizontal line underneath.

## Fondation Bibliothèque Sonore Romande, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint de l'exercice 2022

Lausanne, le 31 mars 2023

11422 Ch/vi/dx

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

---

au Conseil de fondation de la  
Fondation Bibliothèque Sonore Romande, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation Bibliothèque Sonore Romande pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 31 mars 2023

Fidinter SA

Giovanni Chiusano  
*Expert-comptable diplômé*  
*Expert-réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*

Gérald Balimann  
*Expert-comptable diplômé*  
*Expert-réviseur agréé*

Annexe : Comptes annuels

### *Mandats de révision*

Fidinter SA • Rue des Fontenailles 16 • C.P. 641 • 1001 Lausanne  
tél +41 21 614 61 61 • fax +41 21 614 61 60 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch



Entreprise certifiée EXPERTSuisse



Membre indépendant

**BILAN arrêté au 31 décembre 2022**

	2022	2021
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
Caisse	335.90	431.30
PostFinance	34'258.98	92'356.35
Postfinance "petite Caisse"	517.01	1'194.71
Banque cantonale vaudoise	120'238.88	295'985.72
Banque Migros	1'284'988.00	1'285'000.00
<b>Total de la trésorerie</b>	<u>1'440'338.77</u>	<u>1'674'968.08</u>
Débiteurs	2'661.40	1'010.10
Actifs transitoires	1'597.95	3'098.95
<b>Total de l'actif circulant</b>	<u>1'444'598.12</u>	<u>1'679'077.13</u>
Immobilisations corporelles	5'130.00	6'217.50
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<u>5'130.00</u>	<u>6'217.50</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<u>1'449'728.12</u>	<u>1'685'294.63</u>
<b>PASSIF</b>		
Créanciers	3'470.49	12'872.60
Acomptes de clients	0.00	180.00
Passifs transitoires	26'736.65	37'538.85
<b>Engagements à court terme</b>	<u>30'207.14</u>	<u>50'591.45</u>
Fonds affectés	680'502.64	895'684.84
<b>Capital des fonds</b>	<u>680'502.64</u>	<u>895'684.84</u>
Capital de dotation	5'000.00	5'000.00
Capital libre (réserve pour activités)	734'018.34	734'018.34
<b>Capital de l'organisation</b>	<u>739'018.34</u>	<u>739'018.34</u>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<u>1'449'728.12</u>	<u>1'685'294.63</u>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	2022	2021
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Dons de fondations et d'organisations de soutien	59'500.00	86'900.00
<b>Total Dons (affectés) - selon tableau de variation du capital</b>	<b>59'500.00</b>	<b>86'900.00</b>
SBS (redistribution des fonds de l'OFAS)	477'131.74	477'131.73
<b>Total Subventions - art. 74 LAI</b>	<b>477'131.74</b>	<b>477'131.73</b>
Canton de Fribourg	4'000.00	4'000.00
Canton de Neuchâtel	1'500.00	1'500.00
Canton du Valais	3'000.00	3'000.00
Canton du Jura	500.00	500.00
Canton de Vaud	20'500.00	20'500.00
<b>Total Subventions (libres)</b>	<b>29'500.00</b>	<b>29'500.00</b>
Dons d'EMS	0.00	100.00
Dons des entreprises	2'080.00	4'800.00
Dons de fondations et d'organisations de soutien	7'400.00	9'800.00
Dons lors de successions, deuils et autres	6'945.00	107'804.94
Dons de communes	4'950.00	4'800.00
Dons privés, spontanés	106'648.91	104'427.68
Dons - Office fédéral de la Culture	0.00	10'000.00
<b>Total Dons (libres)</b>	<b>128'023.91</b>	<b>241'732.62</b>
Ventes de catalogues	0.00	160.00
Abonnements BSR actualités	4'396.10	4'661.00
Abonnements revue Générations	645.00	600.00
Vente matériel et livres	480.00	515.00
Recettes diverses	0.00	0.00
Prestations fournies à des tiers	12'538.70	14'503.75
<b>Total Ventes catalogues et abonnements</b>	<b>18'059.80</b>	<b>20'439.75</b>
Autres produits	445.59	160.60
<b>Total Produits divers</b>	<b>445.59</b>	<b>160.60</b>
<b>Total Produits</b>	<b>712'661.04</b>	<b>855'864.70</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	2022	2021
	CHF	CHF
<b>CHARGES</b>		
Achats de coffrets et fourres CD	2'664.50	270.60
Achats de CD et autres supports	2'710.00	2'725.00
Abonnements et revues	647.30	69.00
Achats livres	15'925.05	14'376.10
Achats matériel technique	688.85	1'316.55
Achats matériel informatique	2'355.94	6'019.09
	<u>24'991.64</u>	<u>24'776.34</u>
Frais service civil	0.00	0.00
Prestations pour app. d'écoute	0.00	888.50
Frais imprimé bibliothèque et catalogue	369.40	0.00
Frais liés aux bénévoles	4'692.40	1'483.20
Frais formation annuelle des lecteurs bénévoles	1'444.50	247.00
Frais directs de production (mandat, ProLitteris, douane, transport)	12'145.35	11'516.75
	<u>18'651.65</u>	<u>14'135.45</u>
<b>Total Frais de production et bibliothèque</b>	<u>43'643.29</u>	<u>38'911.79</u>
Salaires	554'202.15	550'901.15
AVS, AI, APG et AC	36'694.40	36'738.70
Caisse de compensation familiale	15'004.05	15'566.30
Prévoyance professionnelle LPP	46'008.20	45'413.20
Assurance accidents et APG maladie	10'424.00	6'468.35
Autres charges de personnel	3'612.60	3'514.70
Prestations de travail de tiers	2'600.00	0.00
<b>Total Charges du personnel</b>	<u>668'545.40</u>	<u>658'602.40</u>
Loyers et charges locatives	71'229.05	70'567.95
<b>Total Frais des locaux</b>	<u>71'229.05</u>	<u>70'567.95</u>
à reporter :	<u>783'417.74</u>	<u>768'082.14</u>

## COMPTES D'EXPLOITATION

	2022	2021
	CHF	CHF
Report	783'417.74	768'082.14
Entretien, réparation et leasing (mobilier, photocopieur, inst. tél.)	4'911.19	2'804.64
<b>Total Entretien et réparations</b>	4'911.19	2'804.64
<b>Total Assurances</b>	3'024.55	3'040.35
<b>Total Charges d'énergie</b>	20'493.60	25'280.20
Matériel de bureau, imprimés, photocopies	5'162.10	3'000.65
Cotisations et abonnements	380.00	345.00
Téléphone, fax et internet	3'818.70	3'798.70
Ports et frais postaux	21'501.86	23'639.95
Honoraires de révision	3'169.50	3'892.60
Honoraires de consulting	0.00	0.00
Frais du consortium devenu groupe	13'001.95	6'496.00
Frais divers d'administration et frais stagiaires	1'497.80	640.64
<b>Total Frais administratifs</b>	48'531.91	41'813.54
<b>Total Frais informatiques, licences, maintenance, entretien</b>	21'305.64	16'017.75
Publicité, annonces et expositions	353.50	673.80
Recherche de fonds	7'566.33	8'552.53
Frais de manifestations	11'092.35	2'795.05
Frais de voyage et de représentation	413.50	289.40
Campagne de visibilité	24'465.30	21'800.30
<b>Total Frais de publicité, Frais de représentation et Frais divers</b>	43'890.98	34'111.08
<b>Amortissements</b>	1'087.50	2'885.20
<b>Total charges d'exploitation</b>	926'663.11	894'034.90

## COMPTÉ D'EXPLOITATION

	2022	2021
	CHF	CHF
Report Total des Produits	712'661.04	855'864.70
Report Total des Charges d'exploitation	926'663.11	894'034.90
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-214'002.07</b>	<b>-38'170.20</b>
Intérêts bancaires et postaux	-1'180.13	-2'505.60
<b>Total charges et produits financiers</b>	<b>-1'180.13</b>	<b>-2'505.60</b>
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>-215'182.20</b>	<b>-40'675.80</b>
Variation du capital des fonds	215'182.20	40'675.80
Variation du capital de l'organisation	0.00	0.00
<b>Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Allocation (-) / Prélèvement au capital libre	0.00	0.00

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	2022	2021
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>		
Résultat annuel avant variation du capital de fonds	-215'182.20	-40'675.80
Amortissements des immobilisations corporelles	1'087.50	2'885.20
Variation des débiteurs, actifs transitoires et impôt anticipé à récupérer	-150.30	-826.30
Variation des créanciers et passifs transitoires	-20'384.31	-19'995.35
<b>SOUS-TOTAL</b>	<u>-234'629.31</u>	<u>-58'612.25</u>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	0.00	-3'135.00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<u>0.00</u>	<u>-3'135.00</u>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT</b>		
Néant, la Fondation n'a aucune dette financière		
<b><u>VARIATION DES DISPONIBILITES</u></b>	<u>-234'629.31</u>	<u>-61'747.25</u>
<b><u>JUSTIFICATION DES DISPONIBILITES</u></b>		
Etat des liquidités au 1er janvier	1'674'968.08	1'736'715.33
Etat des liquidités au 31 décembre	1'440'338.77	1'674'968.08
<b>Variation des disponibilités</b>	<u>-234'629.31</u>	<u>-61'747.25</u>



## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2022

Capital des fonds	Etat au 1er janvier 2022	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat annuel	Etat au 31 décembre 2022
<b>Fonds affectés</b>						
Production de nouveaux livres (note 1)		59'500.00		-59'500.00		0.00
Formations des lecteurs (note 2)		0.00		0.00		0.00
Café littéraire - BSR Apéro (note 3)		0.00		0.00		0.00
Fonds de compensation art. 74 LAI (note 4)	895'684.84				-215'182.20	680'502.64
<b>Total Capital des fonds</b>	<b>895'684.84</b>	<b>59'500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-59'500.00</b>	<b>-215'182.20</b>	<b>680'502.64</b>
<b>Capital de l'organisation</b>						
<i>Capital de base</i>						
Capital de dotation	5'000.00					5'000.00
<i>Capital libre</i>						
Réserve pour activités (note 5)	734'018.34					734'018.34
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>739'018.34</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>739'018.34</b>

## Détail des Fonds affectés reçus en 2022

Donateurs	Montant
<b>Note 1 : Productions de nouveaux livres</b>	<b>59'500.00</b>
MiproNet Services Sàrl	500.00
Fondation Marinette et Rodolphe Barbey	2'500.00
Fondation Jacqueline de Cérenville	25'000.00
Retraites Populaires	500.00
Fondation Casino Barrière	6'000.00
Vaudoise Assurances	500.00
Fondation Emouna	20'000.00
Fondation Marinette et Rodolphe Barbey	2'500.00
Fondation Anita Chevalley	2'000.00
<b>Note 2 : Formation des lecteurs 2021</b>	<b>0.00</b>
<b>Note 3 : Café littéraire - BSR Apéro</b>	<b>0.00</b>
<b>Note 4 : Fonds de compensation art. 74 LAI</b>	<b>680'502.64</b>
Attribution résultat sur subvention OFAS 2015	127'653.95
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2016	-9'599.85
Attribution résultat sur subvention OFAS 2017	11'807.75
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2018	-85'279.42
Attribution résultat sur subvention OFAS 2019	1'012.60
Attribution résultat sur subvention OFAS 2020	890'765.61
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2021	-40'675.80
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2022	-215'182.20
<b>Note 5 : Réserve pour activités</b>	<b>734'018.34</b>
Réserve pour activités au 31.12.2022	734'018.34
L'attribution du résultat de l'exercice 2022 au fonds de compensation est faite en 2022.	

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2021

Capital des fonds	Etat au 1er janvier 2021	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat annuel	Etat au 31 décembre 2021
<b>Fonds affectés</b>						
Production de nouveaux livres (note 1)		86'900.00		-86'900.00		0.00
Formations des lecteurs (note 2)		0.00		0.00		0.00
Café littéraire - BSR Apéro (note 3)		0.00		0.00		0.00
Fonds de compensation art. 74 LAI (note 4)	936'360.64				-40'675.80	895'684.84
<b>Total Capital des fonds</b>	<b>936'360.64</b>	<b>86'900.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-86'900.00</b>	<b>-40'675.80</b>	<b>895'684.84</b>
<b>Capital de l'organisation</b>						
<i>Capital de base</i>						
Capital de dotation	5'000.00					5'000.00
<i>Capital libre</i>						
Réserve pour activités (note 5)	734'018.34					734'018.34
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>739'018.34</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>739'018.34</b>

## Détail des Fonds affectés reçus en 2021

Donateurs	Montant
<b>Note 1 : Productions de nouveaux livres</b>	<b>86'900.00</b>
Fondation Jacqueline de Cérenville	25'000.00
Retraites Populaires	500.00
Fondation Esther Locher-Gurtner	20'000.00
Vaudoise Assurances	500.00
Fondation Coromandel	40'000.00
Corti-Dalphin Béatrice et Jean-Pierre	500.00
Guinnard Carine et Sylvain	400.00
<b>Note 2 : Formation des lecteurs 2021</b>	<b>0.00</b>
<b>Note 3 : Café littéraire - BSR Apéro</b>	<b>0.00</b>
<b>Note 4 : Fonds de compensation art. 74 LAI</b>	<b>895'684.84</b>
Attribution résultat sur subvention OFAS 2015	127'653.95
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2016	-9'599.85
Attribution résultat sur subvention OFAS 2017	11'807.75
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2018	-85'279.42
Attribution résultat sur subvention OFAS 2019	1'012.60
Attribution résultat sur subvention OFAS 2020	890'765.61
Prélèvement résultat sur subvention OFAS 2021	-40'675.80
<b>Note 5 : Réserve pour activités</b>	<b>734'018.34</b>
Réserve pour activités au 31.12.2021	734'018.34
L'attribution du résultat de l'exercice 2021 au fonds de compensation est faite en 2021.	

## ANNEXE AUX COMPTES ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2022

**Informations et explications générales**Forme juridique et but de la fondation

Inscrite au Registre du Commerce, la "Fondation bibliothèque sonore romande" est régie par les articles 80 et ss du CCS. Son but, d'utilité publique, est de mettre gratuitement des livres enregistrés par des lecteurs bénévoles, à la disposition de celles et ceux qui ne peuvent lire des ouvrages imprimés.

Fondements déterminants

La Fondation a été créée le 26 octobre 1976 et les statuts en vigueur ont été approuvés lors de la séance du Conseil de fondation du 23 avril 1999. Elle est certifiée Zewo depuis 1994.

Inscription au Registre du Commerce de Moudon le 18 avril 2001.

Membres du Conseil de fondation au 31 décembre 2021 :

	<u>Fonction</u>	<u>Signature</u>
Monsieur Bouchat Théophile	Président	Collective à deux
Monsieur Richoz Hervé (collaborateur FSA)	Vice-Président	Collective à deux
Monsieur Barrillier Alain	Membre	Collective à deux
Monsieur Milliet Pierre	Membre	Collective à deux
Monsieur Richard Robin	Membre	-
Madame Collaud Carole	Membre	-
Monsieur Haldy Philippe	Membre	-
Madame Roduit-Oriol Amanda	Membre	-
Monsieur Dubochet Jacques	Membre	-
Monsieur Poget Jacques	Membre	-

Non membre ayant la signature

Madame Albanese Isabelle	Directrice	Collective à deux
--------------------------	------------	-------------------

Organe de contrôle et autorité de surveillance

Organe de contrôle : Fidinter SA, Lausanne

Autorité de surveillance : Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale

Fiscalité

La décision initiale d'exonération des impôts fédéral, cantonal et communal sur les successions et donations a été confirmée par l'office d'impôt des personnes morales le 12 mai 2021

Base de présentation

Les comptes de la Fondation sont présentés conformément aux exigences de la loi suisse; ils respectent également les Swiss GAAP RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21.

La présentation des dons affectés fait l'objet d'une rubrique distincte du compte d'exploitation à compter de l'exercice 2015.

Principes d'évaluation - Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises pour un montant supérieur à CHF 3'000 sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire. Les durées d'utilisation sont de 5 ans pour le matériel informatique, de 8 ans pour les machines et appareils et de 10 ans pour le mobilier de bureau.

Les immobilisations acquises pour un montant inférieur à CHF 3'000 sont comptabilisées en charges.

**FONDATION BIBLIOTHÈQUE SONORE ROMANDE, LAUSANNE**

**ANNEXE AUX COMPTES ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Reconnaissance revenus - Subventions / Dons / Successions et legs

Les subventions, les dons, les successions et legs sont reconnus comme produits dans le compte d'exploitation dès lors qu'ils sont définitivement acquis par la Fondation.

Informations relatives à l'efficacité

A la demande de l'Ofas, tous les 4 ans, une enquête de satisfaction doit être réalisée auprès de nos bénéficiaires par une organisation externe. La dernière, SATIS V, a eu lieu en 2020. Comme lors de SATIS IV qui a eu lieu en 2016, les personnes interrogées ont une nouvelle fois donné la note de 3,9/4 à la perception de la BSR.

Gestion et placement de la fortune

La gestion de la fortune fait partie des tâches du Conseil de fondation.

Informations relatives aux rémunérations

Les membres du Conseil de Fondation ne sont pas rémunérés.  
La gestion de la Fondation a été confiée à Mme Isabelle Albanese contre rémunération.

Informations relatives aux frais administratifs et de recherches de fonds

Les charges de personnel administratif et de recherche de fonds calculées sur la base des heures effectives attribuées à ces activités sont comprises dans les charges du personnel pour les montants suivants :

	2022	2021
Charges de personnel administratif	136'719	154'855
Charges de personnel de recherche de fonds	12'626	11'968

Informations relatives aux charges totales calculées et indiquées selon la méthodologie Zewo

	2022	2021
Charges d'obtention de financements (collecte fonds, publicité)	28'775.73	30'832.39
Autres charges administratives	224'895.55	226'041.81
Charges de projets et de prestations (production, enregistrements, envoi CD aux auditeurs)	674'171.96	639'666.30

Moyenne annuelle des emplois à plein temps (EPT)

Le nombre moyen annuel d'EPT ne dépasse pas 250 pour les exercices 2022 et 2021.

Montants résiduels des engagements de crédit-bail

	2022	2021
Bail à loyer - échéance au 31.12.2025	168'300	220'224

Travail effectué par les bénévoles

Le travail réalisé par les bénévoles pour l'enregistrement des livres sonores représente l'équivalent de 17'400 heures pour l'année 2022. (2021 : 18'477 heures).

Litiges

Il n'y a pas de litiges en cours

Evénements importants survenus après la date du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes par le Conseil de fondation, aucun événement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels 2022 ou qui aurait dû être publié sous ce point ne s'est produit.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2022

**Tableau des immobilisations corporelles**

<i>CHF</i>	<b>Machines et appareils (technique)</b>	
	2022	2021
<b>Valeurs comptables nettes au début de l'exercice</b>	<b>6'217</b>	<b>5'967</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
Situation au début de l'exercice	38'172	35'037
Entrées	-	3'135
Sorties	-	-
Situation à la fin de l'exercice	38'172	38'172
<b>Amortissements cumulés</b>		
Situation au début de l'exercice	31'955	29'070
Amortissement annuel	1'087	2'885
Sorties	-	-
Situation à la fin de l'exercice	33'042	31'955
<b>Valeurs comptables nettes à la fin de l'exercice</b>	<b>5'130</b>	<b>6'217</b>

## Rapport de performance 2022

---

### Formation et activité

La Fondation Bibliothèque Sonore Romande (BSR) a été créée en 1976. Elle est inscrite au Registre du Commerce sous "Fondation Bibliothèque sonore romande" et est régie par les articles 80 et ss du Code Civil Suisse.

La mission de la Bibliothèque Sonore Romande est de mettre gratuitement des livres audios enregistrés par des lecteurs bénévoles à la disposition de celles et ceux qui ne peuvent lire des ouvrages imprimés. La BSR est une fondation privée à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, certifiée Zewo.

La BSR est administrée par un Conseil formé d'au moins cinq personnes. Le Conseil de fondation procède lui-même à la nomination de ses membres dont le mandat se renouvelle tous les trois ans. Le Conseil doit comprendre un nombre équitable d'auditeurs. A chaque renouvellement de mandat, le Conseil de fondation désigne son Président, son Vice-président ainsi que les personnes mandatées. Le Conseil de fondation fixe le mode de signatures. Entre autres tâches, le Conseil de fondation établit le budget, approuve les comptes et le rapport annuel ainsi que l'évaluation des risques. Il se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent, mais une fois par année au moins. Ses décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Il est dressé un procès-verbal des décisions du Conseil de fondation, signé par le Président et par l'auteur du compte-rendu. Le Conseil de fondation représente la fondation à l'égard des tiers. Les membres du Conseil de fondation travaillent à titre bénévole.

Le Conseil de fondation désigne un Bureau de trois à cinq membres qui expédient les affaires courantes. Le Président et le Vice-président font partie du Bureau. La Directrice participe aux séances avec voix consultative. Les compétences du Bureau sont définies par un règlement annexe.

La fortune de la BSR répond seule des obligations de celle-ci.

La fondation prend fin si son but cesse d'être réalisable et dans les autres cas prévus par la loi. En cas de dissolution, l'actif éventuel restant sera remis à une institution suisse et exonérée des impôts (poursuivant un but analogue). Le Conseil de fondation, avec l'accord de l'autorité de surveillance, décidera de l'affectation du patrimoine existant qui devra être consacré à un but similaire à celui de la fondation.

Le contrat signé entre la SBS et la BSR pour la période 2020-2023 fixe à 8'226 le nombre d'heures productives à effectuer par année pour que la BSR perçoive le montant de CHF 477'132.- provenant de la subvention OFAS. Ce contrat est reconduit jusqu'au 31 décembre 2023. Une réduction de ce montant peut advenir si le nombre d'heures productives n'est pas atteint. En 2022, les collaborateurs de la BSR et les bénévoles professionnels ont effectué 9'708 heures productives.

En 2018, l'Ofas a introduit l'exigence de la création d'un fonds affecté pour la période contractuelle 2015-2018. Ce fonds est constitué par les résultats positifs ou négatifs des exercices ayant trait à la période contractuelle et issus de la comptabilité analytique d'exploitation art. 74 LAI. Il est reconduit pour le nouveau contrat 2020-2023.

### Quelques ratios en rapport avec la performance de la Fondation

Les ratios suivants renseignent sur quelques aspects financiers de l'activité de la Fondation :

	2019	2020	2021	2022
Évolution des produits par rapport à l'année précédente	8.65%	94.77%	-50.77%	-16.73%
Part des subventions au total des produits	56.76%	29.14%	59.20%	71.10%
Disponibilité financière[i]	83.03%	87.32%	82.66%	79.75%
Cost / Income ratio	99.71%	48.68%	104.46%	130.03%

---

[i] Total du capital de l'organisation comparé à l'ensemble des coûts annuels.